

PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL

Public/Pré-requis

Toute personne ayant une fonction en Ressources Humaines, gestion du personnel et possédant les bases de droit social.

Objectifs

- Renforcement juridique sur des spécificités des entreprises.
- Explication des nouvelles règles juridiques.
- Intégrer les nouveautés sociales dans sa gestion du personnel au quotidien.

Durée

1 journée

Pédagogie

Apports théoriques et mises en situation, échanges de pratiques et de solutions.

Validation

Attestation de formation.

Formateur

Nathalie CAVELIER : Après une expérience comme DRH dans une entreprise importante, notre consultante s'est spécialisée dans la transmission des savoirs acquis grâce à son expérience elle intervient dans des formations diplômantes de haut niveau et assure une veille juridique.

Programme

Toute l'actualité du droit du travail, basée sur les jurisprudences récentes, nouveaux textes d'applications obligatoires en entreprise, par exemple :

- Les nouvelles jurisprudences sur les clauses de mobilité, clauses de non concurrence.
- Les nouveautés sur les procédures disciplinaires.
- L'entreprise, les NTIC et le droit du travail : mails, connexions internet... droits et devoirs.
- La charge de la preuve pour les heures supplémentaires.
- La prise d'acte de rupture du contrat.
- La réforme de la retraite et ses nouvelles obligations pour l'entreprise.
- Les nouvelles obligations d'accords pour les plus de 50 salariés (accord pénibilité...).
- Loi Cherpion : stages, apprentis, licenciement économique et CRP.

Ces thèmes ne seront pas figés mais liés à l'actualité

www.promeo-formation.fr